

République Française
Département de la Haute-Vienne

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LA CROISILLE S/BRIANCE 87130**

Séance du : 03 avril 2018

Délibération N° 2018/610 portant sur : Affectation du résultat de l'exercice 2017 du budget principal.

L'an deux mil dix-huit et le trois avril à 20 H30.

Le Conseil Municipal de cette Commune, suivant convocation en date du 23/03/2018, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Jean-Gérard DIDIERRE, Maire

A été nommé secrétaire de séance : Mme Isabelle BOURLIATAUD

Présents : DIDIERRE-BARA-FRACHET-HYVERNAUD-BOURLIATAUD-RAFFIER-GREEHEAD-GUILLAIN-MONZAUGE.

Absents représentés : Mme Dominique COTTON (pouvoir Mr DIDIERRE)- Mr SAVARY (pouvoir Mr BARA)

Absents excusés : Mrs FALCONI Alain et BORIE Jean-Pierre

Absente : Mme HUMBERT Juana

Membres	14
Présents	9
Représentés	2
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

***AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE
L'EXERCICE 2017
DU BUDGET PRINCIPAL.***

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2017

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants :

POUR MEMOIRE

-Excédent de fonctionnement antérieur reporté	87 097.72
-Déficit d'investissement antérieur reporté	30 386.92

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2017

-Solde d'exécution de l'exercice	6 022.22
-Solde d'exécution cumulé	- 36 409.14
<i>Dissolution du SIEMD</i>	- <i>134.87</i>
	<u>36 274.27</u>

RESTES A REALISER AU 31/12/2017

-Dépenses d'investissement	2 844.00
- Recettes d'investissement	26 475.15
	<u>SOLDE</u> 23 631.15

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2017

- Rappel du solde d'exécution cumulé	- 36 274.27
-Rappel du solde des restes à réaliser	+ 23631.15
	<u>BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL</u> - 12 643.12

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	79 367.88
<i>Dissolution du SIEMD</i>	<i>7.30</i>
Résultat antérieur	61 393.93
	<u>TOTAL A AFFECTER</u> 140 769.11

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 sur B.P.)	12 643.12
2) Affectation complémentaire en « Réserves » (crédit du compte 1068 sur B.P.)	
3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.P. ligne 002 (report à nouveau créditeur)	128 125.99
<u>TOTAL</u>	140 769.11

Fait à La Croisille S/Briance le 04/04/2018
Le Maire, Jean-Gérard DIDIERRE



Transmis le : 05/04/2018

Affiché le : 05/04/2018



République Française
Département de la Haute-Vienne

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LA CROISILLE S/BRIANCE 87130**

Séance du : 03 avril 2018

**Délibération N° 2018/611 portant sur : Affectation du résultat de l'exercice
2017 du budget d'eau.**

L'an deux mil dix-huit et le trois avril à 20 H30.

**Le Conseil Municipal de cette Commune, suivant convocation en date du
23/03/2018, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Jean-Gérard
DIDIERRE, Maire**

A été nommé secrétaire de séance : Mme Isabelle BOURLIATAUD

**Présents : DIDIERRE-BARA-FRACHET-HYVERNAUD-BOURLIATAUD-
RAFFIER-GREEHEAD-GUILLAIN-MONZAUGE.**

**Absents représentés : Mme Dominique COTTON (pouvoir Mr DIDIERRE)- Mr
SAVARY (pouvoir Mr BARA)**

Absents excusés : Mrs FALCONI Alain et BORIE Jean-Pierre

Absente : Mme HUMBERT Juana

Membres	14
Présents	9
Représentés	2
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

***AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE
L'EXERCICE 2017
DU BUDGET D'EAU.***

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2017

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants :

POUR MEMOIRE

-Excédent de fonctionnement antérieur reporté	39 748.97
-Excédent d'investissement antérieur reporté	100 726.08

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2017

-Solde d'exécution de l'exercice	2 827.10
-Solde d'exécution cumulé	103 553.18

RESTES A REALISER AU 31/12/2017

-Dépenses d'investissement	103 553.17	
- Recettes d'investissement	0.00	
	<u>SOLDE</u>	103 553.017

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2017

- Rappel du solde d'exécution cumulé	103 553.18	
-Rappel du solde des restes à réaliser	103 553.17	
	<u>BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL</u>	0

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	-19 979.33	
Résultat antérieur	26 394.65	
	<u>TOTAL A AFFECTER</u>	6 415.32

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 sur B.EAU.) 0

2) Affectation complémentaire en « Réserves »

3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.EAU ligne 002 (report à nouveau créateur) 6 415.32

TOTAL 6 415.32

Fait à La Croisille S/Briance le 04/04/2018
Le Maire, Jean-Gérard DIDIERRE



Transmis le : 05/04/2018

Affiché le : 05/04/2018



République Française
Département de la Haute-Vienne

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LA CROISILLE S/BRIANCE 87130**

Séance du : 03 avril 2018

Délibération N° 2018/612 portant sur : Affectation du résultat de l'exercice 2017 du budget d'assainissement.

L'an deux mil dix-huit et le trois avril à 20 H30.

Le Conseil Municipal de cette Commune, suivant convocation en date du 23/03/2018, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Jean-Gérard DIDIERRE, Maire

A été nommé secrétaire de séance : Mme Isabelle BOURLIATAUD

Présents : DIDIERRE-BARA-FRACHET-HYVERNAUD-BOURLIATAUD-RAFFIER-GREEHEAD-GUILLAIN-MONZAUGE.

Absents représentés : Mme Dominique COTTON (pouvoir Mr DIDIERRE)- Mr SAVARY (pouvoir Mr BARA)

Absents excusés : Mrs FALCONI Alain et BORIE Jean-Pierre

Absente : Mme HUMBERT Juana

Membres	14
Présents	9
Représentés	2
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

***AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE
L'EXERCICE 2017
DU BUDGET D'ASSAINISSEMENT.***

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2017

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants :

POUR MEMOIRE

-Excédent de fonctionnement antérieur reporté	7 514.40
-Excédent d'investissement antérieur reporté	16 678.66

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2017

-Solde d'exécution de l'exercice	- 109.68
-Solde d'exécution cumulé	16 568.98

RESTES A REALISER AU 31/12/2017

-Dépenses d'investissement	31 657.21
- Recettes d'investissement	4 816.00
	<u>SOLDE</u> 26 841.21

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2017

- Rappel du solde d'exécution cumulé	16 568.98
-Rappel du solde des restes à réaliser	26 841.21
	<u>BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL</u> 10 272.23

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	6 372.14
Résultat antérieur	5 508.47
	<u>TOTAL A AFFECTER</u> 11 880.61

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 sur B.ASST.)	10 272.23
2) Affectation complémentaire en « Réserves » (crédit du compte 1068 sur B.ASST.)	
3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.ASST. ligne 002 (report à nouveau créditeur)	1 608.38
<u>TOTAL</u>	11 880.61

Fait à La Croisille S/Briance le 04/04/2018
Le Maire, Jean-Gérard DIDIERRE



Transmis le : 05/04/2018

Affiché le : 05/04/2018



République Française
Département de la Haute-Vienne

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LA CROISILLE S/BRIANCE 87130**

Séance du : 03 Avril 2018

Délibération N° 2018-613 portant sur : Achat de l'épaveuse du budget principal au budget d'assainissement. Ecritures comptables.

L'an deux mil dix-huit et le trois avril à 20 H30.

Le Conseil Municipal de cette Commune, suivant convocation en date du 23/03/2018, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Jean-Gérard DIDIERRE, Maire

A été nommé secrétaire de séance : Mme Isabelle BOURLIATAUD

Présents : DIDIERRE-BARA-FRACHET-HYVERNAUD-BOURLIATAUD-RAFFIER-GREEHEAD-GUILLAIN-MONZAUGE.

Absents représentés : Mme Dominique COTTON (pouvoir Mr DIDIERRE)- Mr SAVARY (pouvoir Mr BARA)

Absents excusés : Mrs FALCONI Alain et BORIE Jean-Pierre

Absente : Mme HUMBERT Juana

Membres	14
Présents	9
Représentés	2
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'épaveuse communale avait été achetée par le Budget d'assainissement et qu'à compter de 2019 ce budget dans le cadre de la loi Nôtre, va être transféré à la Communauté de communes.

Monsieur Le Maire propose donc au Conseil Municipal le rachat de ce matériel par le budget principal de la collectivité.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de réintégrer l'épaveuse dans les biens communaux et de ce fait de procéder aux écritures suivantes :

Section de fonctionnement du budget d'assainissement :

Dépenses :

675-042 : 12 797.51 €

Recettes :

775 : 12 797.51 €

Section d'investissement du budget d'assainissement :

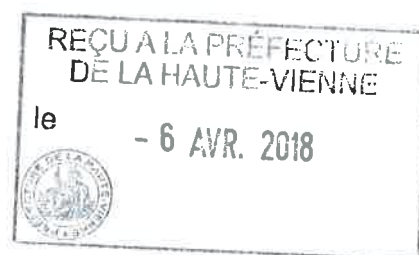
Recettes :

218- 040 : 12 797.51 €

**Fait à La Croisille S/Briance le 04/04/2018
Le Maire, Jean-Gérard DIDIERRE**



Transmis le : 05/04/2018	Affiché le : 05/04/2018
---------------------------------	--------------------------------



République Française
Département de la Haute-Vienne

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LA CROISILLE S/BRIANCE 87130**

Séance du : 03 avril 2018

**Délibération N° 2018-614 portant sur : Demande de subvention auprès du
Conseil Départemental pour la Route de Tenèze.**

L'an deux mil dix-huit et le trois avril à 20 H30.

**Le Conseil Municipal de cette Commune, suivant convocation en date du
23/03/2018, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Jean-Gérard
DIDIERRE, Maire**

A été nommé secrétaire de séance : Mme Isabelle BOURLIATAUD

**Présents : DIDIERRE-BARA-FRACHET-HYVERNAUD-BOURLIATAUD-
RAFFIER-GREEHEAD-GUILLAIN-MONZAUGE.**

**Absents représentés : Mme Dominique COTTON (pouvoir Mr DIDIERRE)- Mr
SAVARY (pouvoir Mr BARA)**

Absents excusés : Mrs FALCONI Alain et BORIE Jean-Pierre

Absente : Mme HUMBERT Juana

Membres	14
Présents	9
Représentés	2
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal un devis estimatif **d'un montant
de 19 617.00 € H.T. (23 540.40 € T.T.C.)** pour la réhabilitation du chemin de Tenèze,
détérioré par les intempéries de l'hiver, en Route qui permet de rejoindre la RD 12 à la
RD 31.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter
une subvention au taux maximum auprès du Conseil Départemental.

Fait à La Croisille S/Briance le 04/04/2018

Le Maire, Jean-Gérard DIDIERRE



Transmis le : 05/04/2018

Affiché le : 05/04/2018

